

Image not found or type unknown



Revalorisation d'une pension alimentaire

Par **cococrochette**, le **06/11/2008** à **09:30**

mon exmari me verse la même pension alimentaire depuis 13 ans, il n'a jamais voulu l'augmenter, puis-je demander au juge une revalorisation, est-ce qu'un courrier suffit et faut-il fournir des justificatifs pour expliquer ma requête? Mon exmari n'a pas pris contact avec sa fille depuis 8 ans, dois-je le préciser? merci beaucoup